

avoir monté un étage en traversant la terrasse, trouvent, au fond d'un corridor noir, qui paraît atténir aux greniers du palais Saint-Pierre, une pièce de six pas de long sur deux de large, sans cheminée, qui leur sert de bibliothèque, salle du conseil, salle des actes, secrétariat, etc. Voilà, depuis douze ans, comment est logée la Faculté des Lettres de Lyon. Partout, dans les villes même de troisième et de cinquième ordre, nous citerons, par exemple, Montpellier, Aix, chaque Faculté est pourvue, par la ville, d'un local où son installation est indépendante et complète. Quand donc en sera-t-il de même à Lyon ?

LÉON BOITEL.